

quoique brisés (n^{os} 2, 3, 6, 7, 8, 17), soit par la présence de fragments de poteries (n^{os} 1, 12, 13, 15 et 18).

Ces tumuli présentaient, d'ailleurs, certaines particularités. Ainsi, le corps non incinéré reposait sur une couche de 50 centimètres d'épaisseur, de gros cailloux et de pierres provenant de l'Albarine et avait été recouvert d'une autre couche semblable. D'autre part, le tumulus n^o 1 était intérieurement délimité par une enceinte de 59 mètres 69 de circonférence, formée de pierres tirées de l'Albarine (P. J., n^o 34).

La seconde particularité consistait dans la découverte, outre des bracelets et ornements de bronze (n^{os} 4, 5, 6, 8), d'une épée de bronze dans son fourreau (n^o 1) et d'armes de fer : une épée (n^o 3) et un fer de lance (n^o 3). Les fouilles de Cormoz ont ainsi comblé une lacune regrettable de celles de Saint-Barnard et fournissent dès lors un ensemble complet.

Abordons maintenant la description détaillée des objets les plus remarquables.

POTERIES. — Elles étaient de deux sortes, les unes noires, fines et travaillées au tour ; les autres jaunâtres, mal pétries, mal cuites et mêlées de fragments siliceux. Parmi les poteries noires, M. Guigue a signalé 17 vases qui mesurent de 20 à 30 centimètres de diamètre sur une hauteur moyenne de 40 et dont la forme, dit-il, rappelait celle des vases trouvés dans les tombes celtiques de l'Alsace. M. Arcelin, de son côté, s'est attaché à l'examen de ces poteries dans les intéressantes lettres qu'il m'adressa plus tard et que je reproduis intégralement dans l'Appendice (n^{os} 9 et 11) à la suite des Pièces justificatives. Il a recueilli à la poype de Riottiers des débris de poteries grises à bandelettes qu'il